

974 14 P09860 0

Vous avez signé le :

22/09/2014

Une demande d'aide pour l'embauche de :

MARC ALI RANGUIN

des informations relatives à vos contrats aidés

Vous souhaitez déléguer la gestion de vos contrats aidés à un tiers déclarant l'expert-comptable, cabinet comptable, centre de gestion, ...

Un contrat de prestation est disponible sur : <https://sylae.asp-public.fr>

Inscrivez-vous sur SYLAE

1 Connectez-vous

Il suffit de vous munir de votre **SIRET** et de la **clef d'identification** ci-dessous :
PQFF11149

2 Créez votre 1^{er} compte utilisateur sur SYLAE

Ce **premier compte utilisateur** aura le statut d'administrateur SYLAE et sera habilité sur l'ensemble des fonctionnalités. Vous recevrez un identifiant et un mot de passe.

3 Achetez votre certificat électronique

Pour plus d'information sur le certificat et accéder à la liste des fournisseurs certifiés, rendez vous sur : <http://www.asp-public.fr/beneficiaire/sylae>

4 Saisissez et validez

- vos états de présence pour les salariés en CUI ou Emplois d'Avenir (et vous n'avez plus à fournir les bulletins de salaire),
- vos coordonnées bancaires pour le paiement des aides,
- vos comptes utilisateurs SYLAE pour votre entreprise. Vous pouvez en effet, si votre organisation le nécessite, créer des comptes utilisateurs «délégués».

5 Signez électroniquement pour transmettre vos données à l'ASP

Pour sécuriser votre transaction, vous devez obligatoirement disposer d'un **certificat électronique**, véritable «carte d'identité numérique», afin de signer vos déclarations pour transmission à l'ASP. **Finis les envois postaux de documents signés à la main !**

Pour en savoir plus :

<http://www.asp-public.fr/beneficiaire/sylae>

6 Consulter vos dossiers

Et pour vous accompagner :

L'équipe de support ASP est à votre disposition via : contact-sylae@asp-public.fr

ou au : **N°Indigo 0820 825 825**

0,12 € TTC/MN

Sont également à votre disposition une aide en ligne contextuelle ainsi qu'une F.A.Q. interactive.

